

# JUSTIFICATIF D'INFORMATION

Réglementation applicable au transport d'un flacon de poppers en France

Document d'information à présenter en cas de contrôle ou de fouille (festival, événement privé ou déplacement).

## Objet du document

Le présent document rappelle les principales dispositions applicables concernant la commercialisation et le transport d'un flacon de poppers conforme à la réglementation française. Il ne constitue ni une autorisation d'accès, ni un document officiel délivré par une administration.

## Cadre réglementaire

En France, un flacon de poppers peut être commercialisé lorsqu'il respecte les exigences réglementaires applicables, notamment :

- Étiquetage conforme au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) ;
- Présence d'un numéro UFI lorsque requis ;
- Mentions de danger et conseils de prudence en français ;
- Identification du fabricant ou du distributeur ;
- Emballage conforme aux exigences réglementaires.

La présence d'un flacon conforme ne constitue pas, à elle seule, une infraction au regard de la réglementation française.

## Contrôles lors d'un festival ou d'un événement privé

Les organisateurs demeurent libres de fixer leurs conditions d'accès. Ils peuvent notamment interdire certains objets, refuser certains contenants ou appliquer leur règlement intérieur. La décision finale appartient aux agents de sécurité et à l'organisateur.

## Recommandations

- Conserver le flacon dans son emballage d'origine.
- Ne pas retirer l'étiquette réglementaire.
- Transporter un produit conforme acheté auprès d'un distributeur établi en France.
- Respecter les consignes de sécurité de l'événement.

## Informations importantes

Le poppers est un produit destiné aux adultes. Il ne doit pas être utilisé avec certains médicaments (notamment les inhibiteurs de la PDE5) ni en association avec une consommation excessive d'alcool. Respecter les précautions figurant sur l'étiquetage.

## Références réglementaires

- Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP).
- Code de la consommation.
- Réglementation française applicable aux produits chimiques destinés au grand public.

**Important : Ce document ne garantit pas l'accès à un événement privé et ne remplace pas le règlement intérieur de l'organisateur.**

Document d'information édité par PoppersGo.com - Version 2026  
Sans valeur d'autorisation administrative.